

À l'échelle du projet d'établissement d'un collège

Alexandre Berthon-Dumurgier

professeur d'histoire-géographie au collège Monod, Vitry-sur-Seine

Comment créer une dynamique partenariale afin d'aborder avec les collégiens les questions vives et sensibles liées à la mémoire ? Un enseignant d'histoire-géographie établit le bilan des actions partenariales inscrites au projet d'établissement.



Le travail avec des partenaires extérieurs fait partie des missions de l'enseignant, telles qu'elles ont été définies en 1997⁽¹⁾ : « il est préparé à établir des relations avec des partenaires extérieurs auprès desquels il peut trouver ressources et appui pour son enseignement comme pour réaliser certains aspects du projet d'établissement. » Les relations de partenariat sont un des points forts du projet d'établissement du collège Gustave-Monod de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). On trouve dans ce

texte la liste de différents partenaires qui interviennent régulièrement dans la vie de l'établissement depuis plusieurs années : la RATP, la SNCF, le théâtre Jean-Vilar, l'union départementale des Anciens combattants par exemple. En tant que professeur d'histoire-géographie, j'ai donc eu de multiples occasions de travailler avec des partenaires. Ce fut dans le cadre du projet « Histoire et mémoire(s) du xx^e siècle » que ces partenariats, institutionnels ou associatifs, ont été les plus nombreux.

Un projet pédagogique comme cadre privilégié de partenariats

Lancé en septembre 2004, ce projet pédagogique fait partie depuis l'année dernière du projet d'établissement du collège, dans les axes « action éducative et culturelle » et « ouverture sur l'extérieur ». Son objectif est « l'approfondissement de la notion de citoyen-

neté par un travail sur le lien entre l'histoire du xx^e siècle et les mémoires meurtries qu'il a produites »⁽²⁾. Concrètement, il s'agissait d'encadrer les sorties pédagogiques organisées depuis plusieurs années sur des lieux de mémoire des deux guerres mondiales (Verdun, Péronne, Caen, etc.) par un « travail d'histoire », en amont et en aval de ces sorties – et ainsi accompagner les demandes de « devoir de mémoire ». Ce « travail d'histoire » est nécessaire car il « implique distance, remise en cause des stéréotypes et surtout débat et diversité des points de vue. [L'histoire] préserve du simplisme et du manichéisme, générateurs de haine et d'intolérance. Elle apprend la lucidité et l'esprit critique qui mettent à l'abri des illusionnistes. »⁽³⁾

Dès la première année, nous avons étendu notre projet à l'ensemble des lieux de mémoire – mémoriaux, cimetières militaires, musées, mais aussi rencontres avec des témoins, étude de documents littéraires, musicaux, cinématographiques. Ainsi, rapidement, nous avons eu l'occasion de travailler avec d'autres collègues pour construire un projet pluridisciplinaire, qui s'est progressivement étendu à une dizaine de collègues de l'établissement. Pour les productions des élèves, nous avons choisi la création d'un site Internet sur lequel seraient publiés les travaux des élèves engagés dans le projet. Ce type de production présente un double intérêt. D'une part, il permet de valoriser le travail des élèves en le rendant accessible à tous. D'autre part, l'édition de pages web permet de créer des liens hypertextes qui permettent de relier les textes disciplinaires aux textes portant sur un lieu de mémoire.

J'ai choisi trois thèmes comme pistes de travail, un thème par année : la première guerre mondiale, la seconde guerre mondiale et la décolonisation. Le projet devait donc être mené sur trois ans, pour aboutir à la mise en ligne d'un site en trois parties pouvant être régulièrement mis à jour, en fonction des sorties pédagogiques, des progressions ou des projets des enseignants du collège. À la rentrée 2007, les élèves auront ainsi construit leur propre outil pédagogique, lieu d'identité pour l'établissement.

Faire appel à des partenaires, acteurs de la mémoire

La production d'articles disciplinaires repose la plupart du temps sur le compte-rendu du cours du professeur ou sur un travail de recherche à partir d'un recueil documentaire. Exceptionnellement, il nous est arrivé de monter un partenariat pour ce type d'article. Par

(1) Circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997 portant sur « la mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel ».

(2) Projet d'établissement 2006-2009 du collège Gustave-Monod de Vitry-sur-Seine (94), voté lors du Conseil d'administration réuni le 9 mai 2006.

(3) Philippe Joutard, "La tyrannie de la mémoire", *L'Histoire*, n° 221, mai 1998.

exemple, nous nous sommes adressés aux Archives départementales du Val-de-Marne pour faire travailler les élèves sur l'histoire de la colonisation. Les Archives nous avaient fait parvenir à la rentrée un dossier pédagogique très complet sur l'exposition coloniale de 1931 à Vincennes. Grâce au partenariat monté avec le service pédagogique, les élèves ont aussi eu l'occasion de travailler en atelier sur des documents historiques se rapportant à l'exposition-atelier construit pour l'occasion avec un professeur-relais. En revanche, les articles sur

●●●●●●●●●●●●●●●●
Le travail sur la mémoire devient encore plus complexe lorsque l'on souhaite travailler sur des mémoires familiales, car on touche ici à la limite entre le monde scolaire et la sphère privée.

les lieux de mémoire sont souvent plus complexes à mettre en œuvre. En effet, la visite de lieux de mémoire pose le problème de l'organisation logistique, commune à l'ensemble des sorties pédagogiques : organisation du transport des élèves, des repas, mais aussi problème du financement de la journée. D'autre part, notre expérience nous a montré que le fait de travailler sur un objet mémoriel peut entraîner une remise en cause de la part d'élèves qui se sentent porteurs d'une mémoire particulière et qui entrent dans des représentations de concurrence mémorielle. Enfin, le travail sur la mémoire devient encore plus complexe lorsque l'on souhaite travailler sur des mémoires familiales, car on touche ici à la limite entre le monde scolaire et la sphère privée.⁽⁴⁾

Aide dans l'organisation logistique, aide pour le financement ou encore aide pour créer une situation d'apprentissage différente, et ainsi aborder plus sereinement des questions qui engagent des représentations conflictuelles chez les élèves : c'est pour l'ensemble de ces raisons que nous avons choisi de faire appel à des partenaires. À cela, il faut ajouter le fait que les partenaires auxquels nous avons fait appel, institutionnels comme associatifs, sont aussi eux-mêmes des acteurs du « devoir de mémoire » : travailler avec eux était dans la logique de notre projet pédagogique.

Nous nous sommes donc appuyés sur la tradition des relations partenariales, bien établie au collège, pour aborder la partie consacrée à la mémoire de chacun des trois thèmes choisis. Afin de préparer au mieux leur mise en place, chaque été a été mis à profit pour préparer une version écrite du projet pédagogique rassemblant une présentation du futur site Internet et des productions d'élèves. Ces documents étaient conçus comme un outil de dialogue avec nos futurs partenaires.

Trois années de partenariats

Pendant la première année, les articles ont porté sur la première guerre mondiale, dont la mémoire n'engendre pas de représentations conflictuelles chez les élèves. Nous ne cherchions pas à créer des situations d'apprentissage originales, mais nous devons choisir des lieux de mémoire pour le compte-rendu de sorties pédagogiques. C'est dans ce cadre que nous avons

choisi de travailler avec l'Union départementale des anciens combattants du Val-de-Marne et l'association Les témoins de l'Histoire de la RATP. Grâce à l'UDAC, nous avons pu organiser une sortie pédagogique d'une journée dans la Somme, où les élèves ont pu parcourir le circuit du souvenir après la visite de l'Historial de Péronne et ainsi travailler sur d'importants lieux de mémoire comme les cimetières militaires. L'UDAC a pris en charge l'organisation logistique de la sortie et a participé à son financement : nous inscrire dans leurs réalisations nous permet donc de nous concentrer sur la préparation pédagogique de la sortie et de proposer aux familles une contribution financière limitée. Quant aux Témoins de l'Histoire, ils ont permis à une classe de participer à la cérémonie du ravivage de la flamme sur le tombeau du soldat inconnu, à Paris. Notre partenaire a aussi pris en charge le transport des élèves entre le collège et l'Arc de Triomphe avec la mise à disposition d'un bus de la RATP. Enfin, l'association nous a transmis des photographies de la cérémonie.

En septembre 2005, l'équipe d'histoire-géographie avait choisi comme thème « L'Europe face à la domination nazie ». Or, les pistes pour travailler avec les élèves sur les lieux de mémoire du conflit sont très nombreuses, notamment

pour les sorties pédagogiques. Ayant participé à l'université d'été sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah, je savais que le Mémorial proposait des voyages d'étude à Auschwitz, pour lesquels la participation des familles était

●●●●●●●●●●●●●●●●
Les témoins de l'Histoire ont permis à une classe de participer à la cérémonie du ravivage de la flamme sur le tombeau du soldat inconnu, à Paris.
 ●●●●●●●●●●●●●●●●

très limitée. Nous avons donc déposé notre projet auprès du service pédagogique du Mémorial. Après une visite préparatoire du Mémorial, nous avons visité le 23 novembre 2006 les camps d'Auschwitz avec une classe de 3^e. D'autre part, l'UDAC nous a proposé de participer à sa nouvelle réalisation : un séjour sur le plateau des Glières, lieu de mémoire de la résistance au nazisme. Nous avons trouvé dans ce renouvellement de notre partenariat les mêmes apports que l'année précédente – organisation logistique, participation au financement – à l'échelle cette fois d'un séjour de trois journées.

Les pistes étaient bien moins nombreuses pour travailler avec les élèves sur les mémoires de la colonisation, étendues à celles de l'immigration. Je comptais même en début d'année ne pas organiser de sorties pédagogiques pour mettre en valeur les différences entre les mémoires du xx^e siècle. J'ai eu la chance de participer au colloque de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (la CNHI) du mois de septembre 2006 : « Histoire et immigration : la question coloniale » qui avait pour objet « de réfléchir essen-

(4) Sur cette question délicate, voir l'article d'Anne Moreau, responsable du groupe CNHI de la DAAC de Créteil, p. 26.

tiellement sur le lien entre colonisation et circulation des personnes dont les migrations sont l'un des aspects majeurs.»⁽⁵⁾

C'est lors de ce colloque que j'ai rencontré des membres de la Direction académique à l'action artistique et culturelle et de la CNHI: c'est ainsi que s'est mis progressivement en place un partenariat avec la DAAC et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. J'ai ainsi fait partie du groupe de suivi des projets artistiques et culturels mené par Nathalie Héraut et Najjia

.....
 Il s'agit d'une question délicate qui se situe à la frontière entre la sphère publique, de l'école, et le domaine privé de la mémoire familiale.

Zeggoud, du service pédagogique de la CNHI. Pendant trois mercredi après-midi, ce groupe de travail a réuni des professeurs responsables de projets pédagogiques portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Et c'est dans ce groupe mis en place par ce partenaire institutionnel que des pistes de travail se

sont dégagées. Pour la mémoire de la colonisation, nous avons ainsi eu la chance de participer à une visite de chantier du palais de la Porte Dorée, ancien musée des colonies et lieu de la future Cité nationale de l'histoire de l'immigration. À cette occasion, Najjia Zeggoud a organisé un atelier de découverte des façades du palais, véritable lieu de mémoire de la colonisation et inscription dans la pierre de représentations coloniales. Visiter le chantier du futur musée de l'immigration dans l'ancien musée des Colonies a aussi constitué une véritable transition entre la mémoire de la colonisation et celle de l'immigration – pour laquelle nous avons longtemps recherché un moyen pour l'aborder sereinement.

Il s'agit en effet d'une question délicate qui engage les représentations d'élèves qui se sentent souvent porteurs d'une mémoire particulière, voire de revendications. D'autre part, elle se situe à la frontière entre la sphère publique, de l'école, et le domaine privé de la mémoire familiale. Comment faire travailler des élèves sur les mémoires de l'immigration? Lors du colloque de septembre 2006, j'ai pu découvrir différentes réponses à cette question apportées par des enseignants qui ont fait part de leurs expériences pédagogiques. Et c'est en m'inspirant de leurs travaux que j'ai choisi la création d'un journal dont le thème serait les « mémoires de l'immigration dans mon quartier ». Or, au moment de mettre en place la structure d'un « club journal » dans le foyer socio-éducatif de notre établissement, Elisabeth Dixmier, notre professeur documentaliste, m'a appris que son fils était journaliste et qu'il recherchait, dans le cadre de son association, une équipe pédagogique volontaire pour travailler sur ce thème!

C'est ainsi que nous avons mis en place un ultime partenariat avec l'association Omar Le-Chéri – partenariat qui nous a permis de mettre en place un atelier d'écriture journalistique. Encadrés par trois forma-

teurs de l'association, des élèves de 4^e ont produit pendant la semaine de la presse un numéro de la revue Tand'M, disponible sur Internet et en format papier. Ils ont ainsi construit eux-mêmes leur propre outil pédagogique, que nous avons utilisé comme point de départ de nos problématiques sur l'histoire et la mémoire de l'immigration.

Les partenaires comme soutiens lors de la mise en place des projets

Pendant ces trois années, l'apport des partenaires a donc été déterminant pour faciliter l'organisation des sorties sur les lieux de mémoire. La circulaire de 1997 relative aux missions de l'enseignant met en évidence la diversité des tâches à accomplir, qui dépassent largement le seul champ pédagogique – le partenaire peut donc intervenir en soutien de l'enseignant. L'UDAC a ainsi permis la réalisation de sorties pédagogiques complexes, comme le séjour d'une classe sur le plateau des Glières ou la visite de trois lieux de mémoire différents de la résistance en région parisienne. Autre exemple: cette année, les Archives départementales du Val-de-Marne ont mis à notre disposition un bus qui nous a permis de faire l'aller-retour entre Vitry et Créteil dans la matinée. D'autre

part, la participation au financement de nos partenaires nous a aussi permis de limiter la contribution demandée aux familles. Il est ainsi évident que nos élèves n'auraient pas pu participer à un voyage d'études à Auschwitz sans l'aide du Mémorial et de

.....
 La participation à une visite du chantier de la CNHI a ouvert notre projet pédagogique sur la dimension de l'orientation.

la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, grâce auxquels la participation demandée fut de 50€ par élève. Toutes nos expériences de travail avec un partenaire ont aussi en commun la mise à disposition de ressources pour une meilleure préparation du projet. Le Mémorial de la Shoah dispose de nombreuses ressources pédagogiques et a l'avantage d'être un musée, ce qui nous a permis de préparer au mieux notre voyage. De même, pour chaque réalisation, l'UDAC a envoyé aux établissements qui participent à ses réalisations de nombreux documents pour préparer les sorties pédagogiques.

Enfin, travailler avec des partenaires, institutionnels comme associatifs, nous a aussi permis de travailler en réseau et de découvrir des pistes auxquelles nous n'avions pas pensé au début. Le service pédagogique de la CNHI fonctionne ainsi comme un réseau qui met en contact des établissements entre eux – ce qui permet un enrichissement considérable de nos projets pédagogiques – ou avec le tissu associatif, très dense sur les mémoires de l'immigration. D'autre part, la participation à une visite du chantier de la CNHI a ouvert notre projet pédagogique sur la dimension de l'orientation. Les élèves qui portaient un projet personnel lié aux métiers du bâtiment ont

(5) Extrait de la présentation en ligne du colloque sur le site: www.histoire-immigration.fr

ainsi pu s'entretenir avec des ouvriers, sur la nature de leur métier et sur leur formation.

La préparation, une condition nécessaire – mais pas suffisante

Une fois que le projet est mis en place, notre expérience nous a montré que le temps de préparation est essentiel – que ce soit pour une sortie pédagogique ou pour l'intervention du partenaire dans l'établissement. Même si cela est souvent difficile à cause d'emplois du temps très chargés, nous avons essayé quand cela a été possible d'aller au-delà des conversations téléphoniques ou des échanges d'e-mails en organisant des rencontres avec notre partenaire. Pour notre participation à la cérémonie du ravivage de la flamme, nous avons aussi eu la chance de rencontrer régulièrement en salle des professeurs un agent de la RATP, membre de l'association, qui venait dans notre établissement dans le cadre du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). Malgré la bonne volonté des membres de l'équipe éducative et du partenaire, il peut toutefois arriver que l'activité ne se déroule pas comme prévu, faute de préparation suffisante. Après un premier atelier sur l'exposition coloniale de 1931, nous avons ainsi prévu de monter un atelier sur l'histoire de l'immigration dans le Val-de-Marne avec les Archives Départementales. Les échanges de courriers électroniques avec notre partenaire furent insuffisants, car le professeur-relais prépara l'atelier sur l'exposition coloniale et non sur l'histoire de l'immigration. La préparation doit donc permettre d'accorder les attentes et les exigences des enseignants et du partenaire – notamment dans la relation aux élèves.

Enfin, il faut préparer les élèves à ces situations d'apprentissage différentes le plus tôt possible. Nous diffusons ainsi une lettre d'information aux parents dans laquelle nous insistons beaucoup sur le fait que l'attitude des élèves engage l'image du collègue auprès du partenaire - mais aussi des futurs partenaires pour les futurs projets pédagogiques. Malheureusement, cette insistance n'a pas empêché des écarts de conduite - qui sont néanmoins restés exceptionnels. Il faut aussi déterminer avec le partenaire le travail pédagogique que l'enseignant doit mener en amont afin que les élèves puissent répondre lors des questionnements et participer lors de mises en activité.

Enseignant et partenaire devant les élèves

Lors d'une sortie pédagogique ou d'une intervention du partenaire, la position de l'enseignant est toujours délicate. Il s'agit de montrer aux élèves que l'on est présent tout en restant en retrait pour laisser toute l'autorité de la parole à la personne qui intervient. Le

temps de préparation doit donc aussi permettre à chacun de préciser la place qu'il entend occuper. Les formateurs d'Omar Le-cheri ont ainsi insisté sur la présence de membres de l'équipe éducative pour prendre en charge la gestion des élèves. Lors de l'atelier d'écriture journalistique, nous sommes donc intervenus dès qu'un élève cherchait à perturber le travail du groupe par son attitude. Comme l'a fait remarquer Victor Dixmier (voir encadré), l'absence de professeurs le mercredi après-midi s'est traduite dans l'attitude des élèves, volontiers perturbateurs. Au-delà de la gestion des élèves difficiles, le positionnement de l'enseignant est aussi difficile quand les circonstances l'amènent à intervenir auprès du partenaire

•••••
Au-delà de la gestion des élèves difficiles, le positionnement de l'enseignant est aussi difficile quand les circonstances l'amènent à intervenir auprès du partenaire.
•••••

– un intervenant au collègue ou un guide lors d'une sortie pédagogique. Pourtant nous ne sommes intervenus à aucun moment au cours de ces trois années pour apporter des contradictions dans les cas – exceptionnels – où la question s'est posée. Par exemple, lors d'un atelier, le questionnement sur les documents présentés se limita au champ de l'émotion et du jugement personnel

avec des questions qui revenaient à demander aux élèves « ce qui les choquait » dans les images qu'ils voyaient. Les élèves sont d'ailleurs restés bien silencieux, car ce type de questionnement ne correspond pas à celui que nous pratiquons en classe : nous insistons

beaucoup sur le fait que l'objectif n'est pas de juger avec un regard anachronique, mais de comprendre. Nous en avons parlé avec eux après la sortie pédagogique, en présentant les questions qui avaient été posées comme une forme différente de lecture du document et en insistant sur l'intérêt des documents présentés pour les questions abordées en classe. Voici un autre exemple – qui n'engage

pas cette fois notre partenaire, car il s'agit ici de propos tenus par une guide lors d'une réalisation de l'UDAC. Lors de la visite du mémorial Jean-Moulin à Paris, les élèves de 3^e ont ainsi appris qu'il y avait « beaucoup plus racistes que les nazis, il y avait les Américains ». Ce type de propos et le ton employé



Dépôt de gerbe.



Ravivage de la flamme.

montrent que notre guide cherchait à faire appel aux représentations actuelles – supposées très anti-américaines – de nos élèves. Dans ce cas aussi, nous avons fait le choix de ne pas intervenir directement, car nous avons tout de suite vu que les propos tenus n'étaient pas pris au sérieux par la plupart des élèves, qui étaient tout aussi surpris que nous. Ces exemples restent tout à fait exceptionnels dans la mise en place de partenariats, mais ils mettent en évidence l'importance du travail préparatoire dans la relation entre un établissement et un partenaire.

Le retour à l'emploi du temps habituel

Les semaines qui suivent ces situations d'apprentissage exceptionnelles sont un temps de transition pour les élèves et leur enseignant – et un temps de bilan avec le partenaire, quand cela est possible. Au cours des trois années du projet « Histoire et mémoire(s) du xx^e siècle », j'ai à chaque fois remarqué des difficultés dans la gestion des élèves après une action pédagogique menée avec notre partenaire. Les rai-

sons à ce changement d'attitude sont multiples. La première réside dans la nature des questions abordées. Malgré le temps de préparation en amont, certaines peuvent provoquer des réactions violentes à cause de la forte charge émotionnelle de la réalité représentée lors d'une visite ou d'un témoignage – comme l'univers concentrationnaire nazi. Il faut donc prendre le soin d'aménager une période de transition. Ainsi, après le voyage d'étude à Auschwitz, j'ai repris le cours sur la Shoah, en passant de la problématique : « Comment les Nazis ont-ils organisé la destruction des juifs d'Europe? », étudiée avant le voyage, à la problématique : « En quoi Auschwitz est-il un lieu de mémoire de la destruction des juifs d'Europe? ». Ce cours nous a permis d'échanger sur ce que les élèves avaient compris, mais aussi sur ce qu'ils avaient ressenti. De même, une reprise a été organisée avec le professeur de français et avec le professeur de mathématiques, professeur principal, qui m'avaient accompagné dans ce voyage. La deuxième difficulté est la réadaptation au rythme

Sept questions à Nawell, journaliste de Tand'M

1. Nawell, pour quelle raison as-tu souhaité devenir membre du club journal du collège ?

J'ai voulu participer au club journal par curiosité, pour voir comment fonctionne ce type d'atelier. J'y ai recherché une expérience nouvelle.

2. Pour toi, quelles sont les différences entre la relation avec un professeur et la relation avec un formateur comme Victor ?

On est tous plus proches : nous sommes tous ensemble dans la même salle. Et nous restons ensemble du matin jusqu'au soir... L'atelier d'écriture journalistique crée beaucoup de liens : entre les élèves, entre les élèves et les formateurs d'Omar Le-Chéri, entre les élèves et les professeurs qui sont venus. Nous n'étions pas dans la classe et on était tous plus proches, entre journalistes. Même les professeurs avaient une attitude différente. Nous avions d'ailleurs la même attitude avec les professeurs et avec les formateurs.

3. Quelles sont les principales difficultés que tu as pu rencontrer au cours de cet atelier ?

Le plus difficile a été de me concentrer sur l'écriture de l'article. Ceci dit, je n'ai pas eu trop de difficultés car rapidement, l'article était bon. Par contre, on a tous découvert qu'il était très difficile d'avoir des contacts pour rédiger un article.

4. Quel est le meilleur souvenir que tu aies gardé de cette expérience ?

Pour moi, le meilleur souvenir aura été la visite du chantier de la Cité Nationale d'Histoire de l'Immigration.

5. Pour toi, était-il plus facile de travailler sur les mémoires de l'immigration en classe ou dans le cadre d'un club du Foyer ? Pourquoi ?

Il est plus facile d'aborder ce thème en classe où c'est le professeur qui nous guide, qui nous donne des documents. Là, c'est à nous de rechercher des thèmes, des documents : c'est plus difficile. Mais ce fut un bon moyen d'aborder le thème des mémoires de l'immigration.

6. Qu'est-ce qui t'a le plus surpris dans cette expérience ?

J'ai été surprise par le rythme rapide qu'il a fallu suivre, par le calendrier très serré que l'on nous a donné. C'est une expérience intéressante, mais il faut être beaucoup, beaucoup plus rapide qu'en classe. Je me souviens de Mohamed et de Baringa qui devaient courir entre deux contacts pour atteindre Jérémy Menez, le footballeur qui a quitté Vitry pour partir jouer à Monaco. J'ai pu voir qu'il fallait être persévérant !

7. Qu'as-tu retiré de cette expérience de découverte professionnelle – à savoir, découvrir les exigences du métier de journaliste ?

C'est une expérience très positive que je ne regrette pas d'avoir faite.

habituel des cours. Ainsi, il a été difficile pour les élèves du club journal de réintégrer leur classe. La transition fut ici d'autant plus délicate que les élèves venaient de classes différentes. Cette difficulté

•••••
Le complexe de supériorité de la classe élue s'est parfois traduit par le mépris des remarques formulées par les autres enseignants.
•••••

montre l'importance d'un travail préparatoire sur cette période de transition avec l'ensemble de l'équipe pédagogique concernée au collège, au-delà des seules photocopies des cours, prises en charge par les délégués de chaque classe. Mais la principale difficulté rencontrée fut celle du « complexe de la classe élue ».

J'ai en effet remarqué un changement d'attitude très net dans la classe choisie pour travailler dans le partenariat. Cela s'est traduit par une baisse très nette dans le travail, en classe comme à la maison, et par une attitude plus revendicative pour certains élèves. Dans tous les cas, les élèves étaient plus difficiles à gérer qu'avant. J'ai eu l'occasion d'en parler avec certains d'entre eux à la fin de l'année dernière. Pour eux, être choisis pour travailler avec un partenaire extérieur à l'établissement revient à les considérer « comme les meilleurs ». Ils ont d'ailleurs volontiers reconnu s'être sentis privilégiés par rapport aux autres élèves de 3^e du collège et que le complexe de supériorité de la classe élue s'est parfois traduit par le mépris des remarques formulées par les autres enseignants.

Enfin, chaque fois qu'une nouvelle relation est mise en place avec un partenaire, il est aussi nécessaire de prendre le temps de faire un bilan de l'action qui a été menée. Au mois de juin 2006, j'ai pu ainsi participer avec une collègue de français à une réunion organisée par le Mémorial et la Fondation pour la mémoire de la Shoah pour faire le bilan des actions menées autour des voyages d'études à Auschwitz. Au-delà de cette mise au point avec le partenaire, ce type de réunion nous a aussi permis de rencontrer d'autres collègues de région parisienne avec qui nous avons pu comparer les projets pédagogiques menés avec un partenaire commun. Il est plus facile de participer à ce type de réunion lorsqu'on travaille avec un partenaire institutionnel qui prend en charge son organisation – bien que nous n'ayons pas encore réussi à participer aux réunions de bilan des réalisations de l'UDAC, organisées chaque année au mois de juin. Lorsqu'il s'agit d'une association, il faut arriver à aménager une période pour faire ensemble le bilan – et c'est toujours une difficulté, en particulier au mois de juin. Afin de faciliter ces échanges, nous avons fait le choix cette année d'adhérer à titre personnel à une association partenaire, Omar Le-Chéri. Cette démarche nous permet d'en devenir membre actif et ainsi d'assister aux assemblées générales et aux réunions, au cours desquelles on peut préparer et faire le bilan de l'intervention. Elle n'est pertinente que dans la perspective d'une pérennisation de la relation partenariale – ce qui est le

cas avec Omar Le-Chéri ou avec l'association Les Témoins de l'Histoire de la RATP, grâce à laquelle une classe de 3^e peut participer chaque année à la cérémonie de ravivage de la flamme.

Points de convergence, et de divergence

Au bout des trois années du projet pédagogique « Histoire et mémoire(s) du xx^e siècle », on peut donc dire que le travail avec des partenaires a toujours constitué un apport décisif pour la partie du projet consacrée à la mémoire. Ils nous ont permis de travailler sur les lieux de mémoire et de créer des situations d'apprentissage différentes. Nous avons pu aussi trouver auprès d'eux un soutien logistique, bien appréciable quand il devient de plus en plus difficile pour les enseignants d'organiser des sorties pédagogiques. Ils ont aussi apporté des conseils pédagogiques et pour certains, ils ont rendu possible une mise en réseau – que ce soit avec d'autres enseignants ou d'autres partenaires – qui constitue toujours une source d'enrichissement pour les projets pédagogiques. En trois ans, nous avons eu la chance de travailler avec des partenaires institutionnels comme le Mémorial de la Shoah et des partenaires associatifs, reconnus par le ministère de l'Éducation nationale, comme Omar Le-Chéri. L'expérience a montré que l'on ne travaille pas de la même manière⁽⁷⁾. Ainsi, lorsqu'on s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique bien établi comme celui des voyages d'études à Auschwitz, le projet de l'enseignant entre dans une structure déjà bien en place. Alors que les projets menés avec un partenaire as-

•••••
sociatif sont plus aventureux, pour les enseignants comme pour le partenaire lui-même. Nous partons ensemble d'une idée, d'une envie commune, et nous recherchons ensemble les moyens d'y parvenir. Nous avons aussi eu la chance de travailler avec un troisième type de partenaire – un partenaire institutionnel « en gestation ». Ce fut avec l'atelier sur les représentations colonialistes à partir des bas-reliefs du palais de la Porte-Dorée à Paris, monté par le service pédagogique de la CNHI à l'occasion de notre visite du chantier. Les élèves ont d'ailleurs bien compris qu'ils participaient à la création d'une activité nouvelle et ont été très sensibles à ce rôle de « pionniers » – car cet atelier a été repris lors de l'ouverture de la Cité.

•••••
Il existe un temps scolaire qui n'est pas le même que celui de l'institution ou de l'association avec laquelle on travaille.
•••••

Enfin, notre expérience a mis en évidence la profonde différence entre la temporalité des enseignants et celle des partenaires. En effet, il existe un temps scolaire qui n'est pas le même que celui de l'institution ou de l'association avec laquelle on travaille. L'enseignant prend en compte sa progression qui, si elle n'est pas rigide, constitue son véritable calendrier. Il doit aussi prendre en compte les emplois du temps et la mauvaise volonté de certains élèves lorsqu'il s'agit d'organiser une sortie pé-

(7) Sur cette question, voir l'article de Sophie Nobécourt et Cécile Pateau, p. 104.

Projet « Histoire et mémoire(s) du XX^e siècle »

MODE D'EMPLOI

Cette fiche est distribuée à l'ensemble des enseignants du collège lors de la prérentrée.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un projet pédagogique mené depuis trois ans au collège. Son objectif est « l'approfondissement de la notion de citoyenneté par un travail sur les liens entre l'histoire du XX^e siècle et les mémoires meurtries qu'il a produites » (dixit le projet d'établissement, voté le 9 mai 2006). Grâce au travail de valeureux pionniers, nous avons mis en ligne à la rentrée l'ensemble des productions des élèves, qui ont porté sur trois thèmes :

- ◆ la première guerre mondiale ;
- ◆ l'Europe face à la domination nazie ;
- ◆ la colonisation et l'immigration.

Qui est concerné ?

La coordination À l'origine, ce sont les professeurs d'histoire qui ont coordonné ce projet – mais rapidement, nous avons eu la chance de travailler avec des professeurs d'autres disciplines et d'autres membres de l'équipe éducative. Cette année, la grande nouveauté est que nous avons un professeur coordinateur du projet, à savoir M. Pierrick Martin.

Les « référents » Les personnes qui peuvent être concernées par ce projet sont tous les membres de l'équipe éducative du collège.

Les élèves Il n'y a pas de niveau de classe en particulier : tout dépend des progressions et des envies de chacun. La plupart du temps, c'est un binôme d'élèves qui est choisi par le « référent ». Enfin, il est arrivé que toute une classe participe au projet.

Pourquoi participer au projet ?

Le but du projet est de valoriser le travail des élèves par une publication de leur article sur Internet, qui participent ainsi à la création de leur propre outil pédagogique. La production d'un article doit être l'occasion de faire travailler des compétences disciplinaires et interdisciplinaires – et notamment celles du B2i – d'une manière originale. Elle permet aussi d'évaluer les élèves à l'oral. Enfin, il s'agit aussi de créer un lieu de dialogue entre les membres de l'équipe éducative.

Comment ça marche ?

La première étape est bien sûr de prendre connaissance du menu du site, à l'adresse : www.histoire-memoire.fr. Une fois que le titre d'un article est choisi par un membre de l'équipe éducative, il le signale au coordinateur, qui lui donnera une fiche de consignes à transmettre au binôme, ainsi qu'une grille d'évaluation de leur travail, à l'écrit comme à l'oral. La forme de la production dépend des attentes du « référent » : le compte rendu d'un cours, un compte rendu de lecture, une rédaction, un dessin, etc. Le travail du binôme se fait généralement en autonomie.

Une fois que la production paraît satisfaisante, elle est numérisée (par les élèves eux-mêmes ou en salle informatique). Elle est ensuite corrigée par le professeur, qui signalera au coordinateur que le travail du binôme est terminé. Il ne reste ensuite qu'à trouver une date pour que les élèves puissent présenter leur travail à l'oral, devant le coordinateur et le professeur référent. Enfin l'article est publié sur le site, obtention d'une note sur 20, à intégrer à votre moyenne.

Quand est-ce que l'on peut participer ?

Il n'y a pas de dates précises – la publication d'articles suit les progressions et les envies de chacun. Pour cette première année, nous comptons quand même les limiter à une période qui va des vacances de la Toussaint aux vacances de Pâques.

Comment monter un partenariat ?

Pour participer au projet, il est possible que vous ayez recours à un partenaire extérieur – pour créer une situation d'apprentissage originale, pour aider au financement d'une sortie.

Pour réussir ce partenariat, vous pourrez compter sur les conseils de l'équipe d'histoire, mais aussi sur le texte du projet, qui existe sous format papier. Ce recueil facilitera la mise en place de partenariats.

dagogique et d'obtenir les autorisations familiales et les règlements. Ces différences entre l'équipe éducative et le partenaire peuvent parfois entraîner des difficultés et des incompréhensions dans le dialogue qui se met en place –difficultés dont l'importance varie avec l'habitude du partenaire de travailler avec des établissements scolaires.

Par exemple, lors de notre visite du Mémorial de la Shoah, préparatoire au voyage d'études à Auschwitz, notre guide nous a reproché de ne pas avoir encore traité toutes les questions liées à la destruction des juifs d'Europe. À la mi-novembre, nous n'avions pas terminé l'étude en classe de la seconde guerre mondiale –j'ai dû faire le choix d'approfondir l'étude de la mise en place du totalitarisme nazi et du génocide après avoir appris notre sélection pour le voyage, à la veille des vacances de la Toussaint. Les réalisations de l'UDAC présentent le problème inverse: elles se déroulent au printemps, alors que l'étude des deux guerres mondiales a lieu en automne – ce qui pose toujours un problème d'intégration dans la progression. Ces différences entre le temps du partenaire et le temps de l'enseignant ont aussi compliqué la mise en place de l'atelier d'écriture journalistique avec l'association Omar Le-Chéri. Il était compliqué d'avoir une communication régulière avec les formateurs pendant la période de préparation – pour avoir leur avis sur les pistes trouvées par les élèves dans leur quotidien. Même chose au mois de juin, lorsque nous avons souhaité reformer l'atelier pour remettre la revue aux apprentis journalistes. Il était alors bien difficile aux formateurs de se rendre disponibles pour le club journal, étant donné qu'ils avaient repris leur activité professionnelle. Même chose enfin pendant l'atelier d'écriture journalistique – mais cette fois-ci, c'était l'équipe éducative qui parfois n'était pas suffisamment disponible pour les formateurs. Nous en avons conclu qu'il faudrait aménager l'emploi du temps des professeurs engagés dans l'atelier pour qu'un professeur soit présent à chaque instant.

Le projet d'établissement dans le devenir des relations partenariales

Nous ne comptons pas créer de nouvelles relations partenariales l'année prochaine. Nous travaillerons à par-

tir de la structure mise en place au cours de ces trois années, dans l'objectif de reprendre et d'approfondir certains des thèmes abordés. Mais au-delà de notre projet pédagogique, il est probable que le travail avec des partenaires sera de plus en plus important à l'avenir, à cause des besoins des enseignants et des attentes très fortes

d'institutions et d'associations, en particulier dans le domaine de la mémoire. C'est pourquoi le projet d'établissement de notre collège jouera un rôle de plus en plus important dans cet aspect de notre pratique pédagogique. C'est en effet dans ce texte que les professeurs, anciens et surtout nouveaux dans l'établissement, trouveront les traces et les pistes pour les partenariats

qu'ils souhaitent engager. C'est aussi dans le cadre du conseil pédagogique, qui est chargé de faire vivre ce texte pendant l'année scolaire, que les enseignants qui ont mis en place ces situations d'apprentissage originales peuvent faire part de leur expérience. Le partenaire peut d'ailleurs être invité à participer au conseil, afin que la

relation qui a été construite puisse rejaillir sur l'ensemble de l'équipe éducative de l'établissement. On peut noter que le chef d'établissement, qui préside ce conseil pédagogique, peut aussi jouer un rôle important dans les relations avec les partenaires. Au-delà du cadre qu'il doit fixer par la signature des conventions, il peut aussi jouer un rôle dans la mise en relation entre enseignants et partenaires, institutionnels tout aussi bien qu'associatifs.



Visite du chantier de la CNHI.



D'un enseignant à un partenaire

QUESTIONS

Victor Dixmier est journaliste et membre de l'association Omar Le-Chéri. Il est intervenu en tant que formateur au collège Gustave Monod dans le cadre du club journal.

1. Victor, peux-tu présenter l'association Omar Le-Chéri ?

Omar Le-Chéri est une association loi 1901 née en 1997 pour donner le goût du journalisme aux jeunes, en France comme dans l'ensemble des pays méditerranéens. Les membres de l'association sont des journalistes, des graphistes, des webmasters. Elle est présidée par Paul Balta, un ancien journaliste du *Monde*. Parmi les membres de l'association, nombreux sont ceux qui ont un lien avec le monde méditerranéen : j'ai personnellement vécu en Égypte, Paul Balta est né à Alexandrie.

L'objectif d'Omar Le-Chéri est pédagogique : il s'agit de s'initier au journalisme dans un cadre scolaire ou associatif, de « jouer au reporter » dans le cadre d'un atelier d'écriture journalistique. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2001, notre association est active dans les quartiers dits « sensibles » depuis plusieurs années, par la création d'ateliers dans une structure associative ou dans un établissement scolaire.

2. Le dernier numéro de Tand'M est une rencontre entre un besoin des enseignants et une envie de l'association : pourquoi vouloir travailler sur les mémoires de l'immigration ?

Notre volonté de travailler sur les mémoires de l'immigration est ancienne. Il faut d'ailleurs préciser que l'association est subventionnée par l'Acse (Agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances, ex-FASILD) et nous avons compris très tôt les enjeux liés à cette question, notamment dans les quartiers dits « sensibles ». La lecture des numéros de Tand'M depuis 2004 montre d'ailleurs que ce sujet est sous-jacent, qu'il revient constamment, sans toutefois être traité directement.

3. Mon article insiste sur la différence entre le temps scolaire et le temps du partenaire. Avez-vous ressenti cette différence ?

Cette différence nous a toujours amenés à trouver un consensus entre l'association et la structure d'accueil, ici un collège. L'association ne travaille pas avec les mêmes méthodes que l'équipe éducative. L'atelier est pensé comme un moment exceptionnel : le sujet est nouveau, la manière de travailler est nouvelle. Les élèves ne sont plus face à un enseignant, même s'ils sont présents pour le suivi du travail des élèves. Il est donc absolument nécessaire de préparer ce moment avec la structure d'accueil pour construire ce consensus.

Ces échanges permettent d'expliquer les méthodes des formateurs – qui sont des professionnels du journalisme – de poser les exigences matérielles de l'association pour se concentrer sur l'atelier lui-même (disposer d'une salle informatique, pouvoir passer librement des coups de téléphone, accès facilité à l'ensemble de l'établissement). La préparation en amont doit aussi permettre aux enseignants de présenter le travail en atelier aux élèves. Ils doivent être préparés pour ne pas prendre ce moment comme des « vacances du journalisme ». Ils doivent savoir que leurs habitudes vont être bousculées, que les exigences des adultes seront différentes, que la difficulté de l'exercice nécessitera une grande humilité : ils vont quand même devoir rédiger le contenu d'un magazine en cinq jours !

Un tel atelier va donc les amener à repousser leurs limites, y compris physiques. Je me souviens d'ailleurs du mercredi après-midi : ils ne sont pas habitués à travailler à ce moment-là, ils n'étaient plus encadrés par des enseignants – et ils en ont profité – et beaucoup étaient dans une période de flottement, dans l'attente de commencer la rédaction. Quand s'ajoute en plus la fatigue !

4. Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans la gestion de ce groupe d'élèves ?

C'est le manque d'autonomie de ces élèves de quatrième qui a été le plus flagrant. Il y avait une grosse attente de ce que le formateur peut apporter, en particulier lors des moments de solitude : préparer les questions pour un entretien, et bien sûr dans la « douleur » de la rédaction elle-même. Or, il n'était bien sûr pas possible de pouvoir tous les aider en même temps – ce qui a d'ailleurs entraîné des réactions de jalousie entre eux. C'est ici que l'équipe pédagogique qui suit le travail des élèves joue un grand rôle, dans le travail d'écriture mais aussi pour débloquer les situations conflictuelles avec les élèves.

Cela dit, le fait qu'ils se soient rapidement approprié le sujet fut une source de satisfaction. Ils ont rapidement su sortir du cadre scolaire : un élève n'a pas hésité à se rendre chez la mère de la personne qu'il a interviewée pour approfondir son article, d'autres ont participé à des réunions publiques en dehors des cours. Je me souviens même d'un élève qui a affirmé dès le mardi : « Maintenant, je suis journaliste » ! Tout cela montre qu'ils se prennent au jeu.



5. Comment la relation partenariale a-t-elle fonctionné avec l'équipe éducative ?

La relation avec les professeurs a très bien fonctionné car nous nous sommes sentis épaulés, accompagnés par un travail commun. Omar Le-Chéri n'est pas là pour apporter « la bonne parole », pour décider de tout, pour tout contrôler. Ainsi, la ligne éditoriale du journal doit être construite avec le partenaire. Pour les mémoires de l'immigration, elle a été suggérée par l'association, mais aussi par les professeurs et les élèves. Dès le mois de janvier, les élèves ont recherché les contacts avec les mémoires de l'immigration dans leur quotidien pour trouver des pistes. La préparation dépasse donc largement les limites chronologiques du seul atelier, surtout sur une problématique aussi complexe, qui touche à la sphère du privé. L'atelier est voué à l'échec sans cette préparation.

6. Comment préparer un atelier sur le thème particulier des mémoires de l'immigration ?

Pour aborder ce thème, l'atelier a été préparé en amont par la création de la structure d'un club journal du foyer socio-éducatif du collège. C'est dans ce cadre qu'Alexandre Berthon-Dumurgier a demandé à ses élèves de trouver autour d'eux ce qui se rapportait aux mémoires de l'immigration. Rapidement, cela a permis de trouver des origines très diverses parmi les élèves, de voir que l'on pourrait aussi travailler sur les migrations intérieures (par exemple, de la Bretagne vers Vitry).

Nous touchons ici à la sphère du privé. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons souhaité croiser ces mémoires familiales : les élèves ne devaient pas travailler sur un article portant sur leur propre origine, sur leur mémoire familiale. On s'est d'ailleurs rapidement rendu compte que cela pouvait poser des problèmes : une élève, gène, a ainsi trouvé cette démarche « indiscreète ». C'est pourquoi le travail de préparation en amont avec l'association est si important. Il est d'ailleurs arrivé qu'un atelier ne fonctionne pas correctement à cause d'une préparation insuffisante. Cette préparation ne peut pas se résumer à des coups de téléphone ou à des échanges de mails. Il faut aussi se rencontrer.

7. Pourquoi produire une version numérisée, publiée sur Internet, du magazine produit par les élèves ?

Le magazine Tand'M doit être bouclé au bout des cinq jours de l'atelier. L'assistance d'un graphiste nous permet de rendre ce contenu accessible dès le vendredi soir par la création d'un webzine. Les élèves peuvent ainsi lire immédiatement leurs articles qui sont ensuite publiés – au bout de trois jours cette année, un véritable record ! – sur le site de l'association. On dépasse ainsi la frustration qu'ils peuvent ressentir devant les délais d'attente de l'impression du magazine, qui sont forcément de plusieurs semaines.

D'autre part, la publication d'un webzine, en plus du magazine, suit un principe fondamental pour l'association : rendre le contenu accessible à tous et ne pas se limiter à la seule version papier, qui reste bien sûr plus satisfaisante, mais produite en quantité limitée.

8. Au final, ce numéro de Tand'M a-t-il été conforme à vos attentes ?

Nous sommes satisfaits du résultat. Bien sûr, il y aurait des éléments à améliorer.

Par exemple, nous aurions voulu aller plus loin dans les photographies dont le rendu est insuffisant. Ceci dit, il faut nuancer ce regret par le fait que ce sont les élèves qui les ont réalisées – ce qui était bien l'un de nos objectifs.

Le contenu du magazine reste remarquable pour des élèves de quatrième. On trouve des naïvetés dans l'écriture, mais cela est bien normal – c'est « la vision de jeunes journalistes » sur leur sujet. Les principales incohérences ont été corrigées lors des corrections en atelier. D'autre part, si les apprentis journalistes ne poussent pas très loin leurs questions, j'ai été surpris par leurs efforts dans l'écriture, notamment dans le souci du détail. Les portraits sont nombreux dans ce numéro de Tand'M et les élèves ont apporté beaucoup de soins aux récits de ces parcours de vie – récits dans lesquels on a pu avoir des surprises, comme l'utilisation de la langue créole.

Au final, c'est un numéro qui se lit avec plaisir, avec des scoops comme le reportage sur l'inauguration du tableau *L'Algérie* ou encore l'annonce en avant-première du nouvel album de Mokobé, du groupe 113. C'est un numéro qui a aussi montré que ces élèves ont une capacité d'assimilation très rapide une fois qu'ils sont mis en activité et qu'ils sont lancés dans l'action. Comme tous les journalistes, ils ont connu des difficultés pour trouver et pour joindre les bonnes sources pour leur article et la « souffrance » de la rédaction. Ils ont accepté de sortir du cadre scolaire et de jouer le jeu.

Propos recueillis le 7 juillet 2007 à Gentilly par Alexandre Berthon-Dumurgier.

Association Omar Le-Chéri : infos@olc-fm.org